

L'esclavage et ses « séquelles »

Le 2 décembre prochain marque la journée mondiale pour l'abolition de l'esclavage.

Malgré des avancées, la Mauritanie a bien du mal à se défaire de cette pratique ancestrale.

PAR FRANÇOIS JANNE D'OTHÉE, ENVOYÉ SPÉCIAL À NOUAKCHOTT

Bien que la république islamique de Mauritanie ait aboli l'esclavage en 1981, et nie aujourd'hui son existence, il ne fait pas bon y enquêter pour le vérifier. Le reporter Seif Koussate, dont nous publions les photos (voir pages 70 à 73), peut en témoigner : il s'est fait coffrer par la police de Nouakchott et est resté quatre jours en détention avant d'être expulsé. Le thème est sensible car la pratique a toujours cours, si on en juge par le nombre de citoyens qui restent totalement dépendants de leurs maîtres. Ils parviennent parfois à s'échapper, mais rarement à défaire les liens de servitude.

Selon les chiffres avancés par de grandes ONG internationales, il y aurait jusqu'à 43 000 personnes vivant en situation d'esclavage dans le pays. La Mauritanie l'a érigé au rang de crime contre l'humanité, passible aujourd'hui de vingt ans de prison. Mais la pratique persiste. « La Mauritanie n'a pas fait assez de progrès dans la lutte contre le travail forcé, en particulier la lutte contre l'esclavage héréditaire », estime l'administration Trump, qui vient de retirer au pays son statut de partenaire commercial privilégié. « Les autorités sont dans le déni, elles disent que l'esclavage n'existe pas, que la discrimination raciale n'existe pas... Et elles répriment ceux qui dénoncent ces pratiques », résume François Patuel, d'Amnesty International.

Les fers sont dans les têtes

Attablé sur le trottoir du café Tunisie, au cœur de la capitale Nouakchott, Hamady Lebhous, membre de l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste (IRA), ne craint pas de souligner les inégalités dont les Haratines comme lui, à savoir des Sahariens à la peau noire (et originellement esclaves), continuent d'être les victimes. « Aux Haratines les basses besognes, car les Maures (NDLR : ou Arabo-Berbères) qui ont tout le pouvoir ne se salissent pas les mains. Moi-même, je suis enseignant, mais je ne peux obtenir de promotion.

Des jeunes Maures sans expérience deviennent nos chefs. »

Certes, la Mauritanie n'est pas la Libye avec ses marchés d'esclaves. Et la relation de maître à dominé existe aussi au sein des communautés noires. « Tout le système maure avec ses grandes familles tribales est basé sur l'esclavage, poursuit Hamady Lebhous. Il est impossible de casser ce lien car le maître a réussi à l'intégrer dans une relation de parenté. Si un esclave se rebelle, on lui renvoie l'idée qu'il se rebelle contre sa famille. Un esclave peut mourir pour son maître tant la relation est forte et indescriptible. » Aujourd'hui, les fers ne sont plus aux pieds, mais dans les têtes.

Comme l'ensemble des militants de l'IRA, Hamady Lebhous se bat aujourd'hui pour la libération de Biram Dah Abeid, fondateur du mouvement, en prison depuis le 7 août dernier pour une sombre affaire d'injures et de calomnies. Descendant d'esclave, Biram, comme on l'appelle familièrement, a été élu député en septembre dernier grâce

à son inscription sur la liste d'un petit parti d'opposition, son ONG n'ayant jamais reçu l'agrément. En attendant, il reste en détention préventive, ce qui pourrait l'empêcher de se porter candidat au scrutin présidentiel en 2019.

« Comme aux Etats-Unis »

Lauréat, en 2013, du Prix des droits de l'homme de l'ONU, Biram est devenu le poil à gratter du pouvoir. Forcé de s'exprimer sur la question de l'esclavage, le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz n'en admet que des « séquelles ». « Les esclaves n'étaient pas rémunérés pour le travail domestique qu'ils faisaient, a-t-il récemment déclaré. Ils n'allaient pas à l'école et cela s'est répercuté sur leurs enfants. C'est comme aux Etats-Unis, où les Noirs sont une minorité dans le pays mais une majorité dans les prisons parce qu'ils sont toujours victimes des suites de l'esclavage de leurs

ancêtres et de la misère qui en a résulté. » Une comparaison balayée par l'activiste, pour qui la démographie de la Mauritanie consacre une majorité de Noirs : « Et pourtant, pointe-t-il, leur concours à l'exercice du pouvoir n'atteint même pas 5 % ».

Du côté maure, Biram est accusé de faire de la lutte contre l'esclavage un fonds de commerce : « Ses collaborateurs sont nombreux à l'avoir quitté car ils l'accusent de profiter de la cause pour récolter des fonds à son seul profit », croit savoir Ahmed Salem Moctar Salem, président du syndicat des journalistes mauritaniens. Le journaliste affirme que les esclaves n'existent plus en tant que tels « car les anciens maîtres se sont appauvris après les sécheresses des années 1970 et n'ont plus eu les moyens d'entretenir des esclaves. La population s'est davantage urbanisée et l'ancienne société a été disloquée. »

Initiatives étatiques

Plus d'esclavage, donc ? « Il se peut que des anciens esclaves aient gardé des relations avec leurs maîtres, admet Ahmed Salem Moctar Salem, mais c'est dans une relation de service et non plus de dépendance totale. La relation a changé. Beaucoup de femmes esclaves ont allaité des Maures, qui, du coup, entrent eux-mêmes dans des relations de filiation ou de fraternité. Moi-même, je rends des services à des anciens esclaves de ma tribu. Et puis, vous savez, avec les réseaux sociaux, beaucoup de choses ne sont plus acceptables. »

Le journaliste reconnaît aussi que les fameuses « séquelles » de l'esclavage n'ont pas été bien traitées, et que l'Etat devrait faire plus d'efforts pour aider à la scolarisation des enfants haratines. Des initiatives ont été lancées, comme l'association SOS esclaves ou l'agence Tadamoun de « lutte contre les séquelles de l'esclavage ». Biram Dah Abeid reconnaît d'ailleurs au président Aziz le mérite de ne pas « congédier cet aspect incontesté de notre mémoire » et relève parmi les Maures « des attitudes de solidarité admirables avec les victimes du racisme et de l'exclusion ».

Mais à quoi bon si la justice ne suit pas ? « Les juges sont des fils d'esclavagistes, comment voulez-vous appliquer la loi

dans ces conditions ? se demande Hamady Lebhous. On veut que le droit soit clarifié : soit la charia, soit le droit moderne, qui ne sont pas compatibles. » Des juridictions spécialisées ont été créées, mais Biram dénonce le refus des juges de traiter des dizaines de plaintes, et les nombreux non-lieux. « Les fils et petits-fils d'esclaves endurent des discriminations que seule leur naissance peut expliquer. Cette différence de destin justifie notre acharnement à lutter. » ❏

Femmes en servitude

Aboli par l'Etat mauritanien, l'esclavage s'y poursuit sous des formes pernicieuses. Principales victimes, les femmes et les enfants du groupe des Haratines, appelés aussi Maures noirs, qui sont ensuite laissés à leur sort quand ils parviennent à se libérer. Les discriminations restent nombreuses à leur égard.

PAR SEIF KOUSMATE/HANS LUCAS

Bien que l'esclavage ait été officiellement aboli en 1981 par l'Etat mauritanien, et érigé en infraction en 2007, puis en crime contre l'humanité en 2012, l'esclavage dit « traditionnel » et la discrimination à l'égard de la caste des Haratines de Mauritanie sont encore monnaie courante (voir également page 68). Ce phénomène concerne en premier lieu les femmes et les enfants haratines dont une partie traînerait encore comme esclaves pour les « Maures blancs » ou Beidanes, qui sont des Arabo-Berbères. Durant leur vie d'esclave, les Haratines sont souvent maltraités, les femmes violées, et des familles entières se retrouvent à réaliser des travaux forcés pour les maîtres, sans contrepartie. Quand ils sont libérés, les Haratines sont délaissés par le gouvernement, livrés à eux-mêmes; ils vivent dans des bidonvilles en marge de la société, n'ont pas accès à la santé, l'éducation ou encore, l'état civil. Il n'existe pas de données officielles sur cette pratique mais, selon les estimations de groupes internationaux antiesclavagistes (*Global Slavery Index*), jusqu'à 43 000 personnes subissent cette situation en 2016, soit environ 1% de la population totale. ❏